



REVISION GLOBALE DU PAZ ET RCCZ
PLAN D'AFFECTATION DES ZONES // SITUATION FUTURE
PLAN I // SECTEUR VEX - YPRESSE

ECHELLE: 1/2'000 FORMAT: A0
 VERSION POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
 17.02.2026

COMMUNE DE VEX

Zones à bâtir

- Zone village
- Zone d'habitation forte densité A
- Zone d'habitation forte densité B
- Zone d'habitation forte densité C
- Zone d'habitation forte densité D
- Zone d'habitation moyenne densité
- Zone d'habitation faible densité A
- Zone d'habitation faible densité B
- Zone d'habitation faible densité C
- Zone d'habitation publique et privée avec habitat
- Zone artisanale
- Zone de constructions et d'installations publiques A
- Zone de constructions et d'installations publiques B
- ZONP B pour une déchèterie communale
- Zone de constructions et d'installations publiques C
- Zone de constructions publiques
- Zone camping résidentiel
- Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir

Zones agricoles

- Zone agricole 1
- Zone agricole 2
- Zone agricole protégée

Zones à protéger

- Zone de protection de la nature
- Superficie d'importance nationale
- Superficie d'importance régionale
- Zone de protection de la nature
- Superficie d'importance locale
- Zone de protection de la nature
- Superficie d'importance nationale
- Superficie d'importance régionale
- Superficie d'importance locale
- Biotope
- Zone de protection de la nature d'importance nationale
- Zone de protection de la nature d'importance régionale
- Zone de protection de la nature d'importance locale

Autres zones

- Zone de transport à l'extérieur des zones à bâtir
- Forêt (indicatif)
- Zone de stockage de matériaux
- Zone non affectée

Périmètres superposés

- Périmètre avec plan spécial en vigueur
- Périmètre à aménager
- Périmètre de développement
- Secteur CAD
- Zone de domaine public avec PND

Hydrographie (indicatif)

- Espace réservé aux eaux (ERE)

Limite forestière (indicatif)

Constatation définitive de la forêt en zone à bâtir

Décision du Conseil municipal, en date du :

La Président _____ La Secrétaire _____

Approbation par l'Assemblée primaire, en date du :

La Président _____ La Secrétaire _____

Homologation par le Conseil d'Etat	N° CheckPaZ	N° RCCZ	16.02.2026
	N° CataUDm	N° PND	15.02.2025
	Plan cadastre	Municipalité d'Etat	16.02.2026

La Commune atteste que les données du PAZ représentées sur ce plan correspondent exactement aux données utilisées pour le contrôle CheckPaZ et le calcul CataUDm mentionnés avec la date et le no correspondant.

0 100 200 m

nomad

rue ste-marguerite 16 | 021 327 75 71
1950 Sion | info@nomad-vs.ch

nomad architectes